



jy.failler@gmail.com

Contribution de Jean-Yves FAILLER

Revenu universel : une vieille idée neuve

"La première campagne d'hiver des Restos du cœur date de décembre 1985. À l'origine, tout le monde croyait qu'il s'agissait d'une initiative provisoire. Au fil des ans, le provisoire est devenu durable car la pauvreté a gagné la guerre. La réalité d'aujourd'hui c'est l'explosion du nombre de ceux qui ont la quasi certitude de devoir un jour ou l'autre frapper à une porte d'assistance pour ne pas sombrer" (Jack Dion – éditorialiste – Marianne).

Malgré notre système de protection sociale, jugé comme l'un des plus efficaces, la pauvreté et la précarité durables sont désormais inscrites dans le paysage français.

La France compte environ dix millions de pauvres dont trois sont des enfants, qui vivent (?) avec moins de 1 000 euros par mois.

Alors, interroge Jack Dion, *"à ce compte-là, les Restos du cœur sont-ils une des rares industries d'avenir ?"*

Pour pallier les effets les plus criants de la pauvreté et de la précarité, pour surmonter des aléas temporaires nés d'un changement de vie ou de statut professionnel, des responsables politiques, économiques, sociaux, associatifs, des bénévoles dévoués exhument une idée neuve vieille de cinq siècles, le revenu universel également dénommé "d'assistance, de subsistance, d'existence ou de base".

Avec ce dispositif dont les partisans couvrent tout l'échiquier politique, de sa naissance à sa mort, tout citoyen se verrait attribuer une somme d'argent mensuelle pour lui permettre de subvenir à ses besoins vitaux : manger, se loger...

Sans entrer ici dans les méandres de sa définition et de sa mise en œuvre, variables selon ses promoteurs, cette proposition suscite des réflexions tranchées.

Pour certains :

- la flexibilité des activités, les conséquences de la révolution technologique et numérique, l'augmentation des "petits boulots"
- le besoin de simplification des systèmes de prestations sociales et d'incitation au travail

- la crainte réelle, à tous les échelons de l'échelle sociale, de se retrouver au chômage ou en situation de ne plus pouvoir travailler
 - le souhait de disposer d'un outil qui débarrassera la société de la très grande pauvreté, d'un outil de régulation sociale permettant d'éviter un affrontement issu du creusement du fossé entre gens pauvres et gens aisés
 - le souci de mettre en place un filet anti pauvreté face aux inégalités sociales persistantes
 - la volonté de voir chacun participer à une action de solidarité collective
 - l'indépendance financière qu'il procure aux femmes au foyer en les rendant moins dépendantes du revenu de leur conjoint
- ... sont des arguments qui justifient l'existence de cette allocation.

Ils ne la considèrent pas seulement comme un remède généreux et sécurisant face à un mal, mais comme une nécessité pour vivre et redonner de la dignité aux personnes pauvres ou précaires, hors toute valeur marchande, car versée sans contre-partie et de façon inconditionnelle. Ils ajoutent que pour beaucoup de gens sans formation ou peu qualifiés, éloignés de l'emploi, c'est aussi la possibilité de ne pas accepter n'importe quelles conditions de travail ou de quitter plus facilement une activité dégradante ou pénible.

Pour d'autres, ce projet commun à des courants de pensée très différents, souvent en désaccord sur les politiques publiques qu'il serait souhaitable de conduire par ailleurs, n'est pas la solution pertinente au problème de la précarité et de la pauvreté.

Ils y voient, entre autres risques et inconvénients :

- la mise au rebut de la valeur travail alors qu'il faudrait plutôt la réhabiliter
- l'abandon progressif des systèmes d'incitation au travail, du contrat de travail sécurisé incluant un salaire minimum
- la fin du rapport entre emploi et revenu, entre revenu et création de richesses
- le renoncement au progrès social, à la lutte contre les inégalités, à la recherche du plein emploi, l'acceptation du défaitisme social et de la marginalisation de ceux dont on n'a pas besoin pour créer de la richesse, la résignation face aux dérives nées des évolutions économiques
- l'institutionnalisation du précaire.

Les mêmes veulent continuer à défendre l'égalité, l'augmentation des salaires, le développement de l'État providence. Ils questionnent : "Faut-il n'avoir qu'une vision correctrice de l'époque disloquée dans laquelle nous sommes entrés, accepter que la sécurité sociale soit devenue un luxe, le RSA un privilège, le SMIC un archaïsme, le travail un coût, les pauvres des fraudeurs, le droit social une survivance d'une époque disparue" ? À l'évidence leur réponse est "non".

Le débat ouvert par le Conseil de développement sur la question du revenu de base pour tous est pertinent et indispensable. Il ne se refermera pas de si tôt.

On peut pronostiquer qu'avant de voir un consensus se dégager sur le contenu précis du revenu universel et ses modalités de mise en œuvre, beaucoup d'eau coulera sous les ponts de Nantes. Avant longtemps rien ou peu ne bougera profondément en matière de prise en charge de la pauvreté et de la précarité. Surtout si l'on veut tout, tout de suite et pour tous sur cette base, à savoir "un revenu cumulable avec d'autres gains, de la naissance à la mort, inaliénable, inconditionnel, distribué par une communauté politique à tous ses membres, sans contrôle de ressources ni exigences de contreparties dont le financement et le montant sont ajustés démocratiquement" (Mouvement français pour un revenu de base).

Face aux utopies et aux certitudes des uns, face aux objections voire aux rejets des autres, il faudrait ouvrir une voie nouvelle de réflexion et d'expérimentation.

"Le réalisme, a écrit le philosophe André Gorz, ne consiste plus à vouloir gérer ce qui existe mais à imaginer, anticiper, amorcer les transformations fondamentales". Comme le dit Cynthia Fleury, il faut sans doute repenser "un nouvel acte de l'État providence, assis sur un rapport différent au travail, à la création de richesses, à l'emploi et par conséquent redéfinir ce que veut dire, ce que signifie le progrès social".

Il faut évidemment faire évoluer les acquis dus à l'histoire politique, économique, sociale et continuer à batailler pour les compléter par de nouveaux droits issus du monde réel. Avec un projet politique loin des slogans et du "sur-mesure idéologique", de l'obsession du statu quo, à partir des mutations en cours, il doit être possible d'éviter *"que de larges couches soient exclues de la sphère publique des pratiques et des échanges"* (A. Gorz).

Le monde et notre société sont dans le tourbillon des transitions économiques, démographiques, numériques, énergétiques, sociales, secteurs particulièrement malmenés. En cette matière notamment, il ne faudra pas craindre la difficulté de faire et d'expérimenter pour atteindre un état des choses différent.

Si on admet que l'idée d'instaurer un revenu universel est intéressante, on peut imaginer la mettre en mouvement par étape.

Nous l'avons évoqué en séance de travail du Conseil. Avant de le donner d'emblée à tous les citoyens, pourquoi ne pas expérimenter ce dispositif et évaluer ses effets, intérêts, inconvénients sur une catégorie d'habitants : les jeunes. Ils sont l'objet de toutes les attentions et de toutes les sollicitations.

Concrètement, dès leur majorité et pendant dix ans, les filles et les garçons de nationalité française se verraient attribuer par l'État un revenu mensuel, identique, financé par la solidarité nationale pour se lancer dans la vie.

Ce revenu universel "jeunes" serait une action audacieuse, unificatrice, volontariste, corrective, émancipatrice, qui permettrait à chacune / chacun de mettre sur les rails sa propre histoire.